

TÉLÉCOMS

► La nouvelle entité sera détenue à 60% par l'australien et non à 40%

Telstra a contraint son partenaire PCCW de Hong Kong à d'importantes concessions

Telstra paiera 1,68 milliard de dollars pour sa part dans une société commune.

L'opérateur australien Telstra a contraint vendredi à d'importantes concessions son partenaire de Hong Kong, Pacific Century CyberWorks (PCCW), qui lui a reconnu le contrôle de leur future filiale commune dans la téléphonie mobile, ainsi qu'une réduction de sa facture.

L'opérateur de services mobiles à naître du rapprochement de Telstra et de PCCW, qui occupe une place de premier plan en Asie et dans le Pacifique, sera détenue à 60% par Telstra, et non à 40% comme prévu initialement.

L'accord de principe entre l'ancien monopole des télécommunications australiennes et la jeune société de l'entrepreneur Richard Li avait été signé en avril, alors que les valeurs des nouvelles techniques étaient partout au plus haut. Depuis, la chute du cours de PCCW, qui a été divisé par plus de deux, a

permis à Telstra, dont le cours a reculé dans des proportions moindres, de réclamer avec succès une révision substantielle des termes de l'accord.

Le nouvel accord est «gagnant-gagnant» pour les deux côtés

PCCW, qui domine le marché des télécommunications de Hong Kong depuis son acquisition de l'opérateur HongKong Telecom, a estimé que le nouvel accord était «gagnant-gagnant» pour les actionnaires des deux bords.

«Nous avons travaillé depuis un bon moment pour faire de cette alliance une réalité», a déclaré Richard Li, le fils du milliardaire chinois Li Ka-shing. «C'est un grand pas en avant pour les deux côtés», a-t-il dit.

Le nouvel accord prévoit que Telstra paiera à PCCW 1,68 milliard de dollars américains pour

60% de la société commune dans les mobiles, alors que les anciens accords envisageaient le versement de 1,5 milliard de dollars américains pour 40%. Telstra a aussi obtenu une réduction de 1,5 milliard de dollars à 750 millions de la somme qu'il doit souscrire sous forme d'obligations convertibles en actions de la société hongkongaise. La compagnie australienne devrait se retrouver «in fine» avec environ 2,8% du capital de PCCW.

Ces titres pourront être convertis moyennant une prime de 15% sur le cours de bourse durant les 45 prochains jours. Avant la suspension de la cotation des actions de PCCW vendredi, l'action se négociait 7,65 dollars de Hong Kong (environ 1 dollar américain), alors qu'aux termes de l'accord d'avril les titres auraient été convertibles sur la base de 19,52.

L'accord prévoit également la constitution d'une filiale commune spécialisée dans la gestion d'un réseau de télécommunications à grand débit à la norme IP (utilisée pour la transmission sur internet).

Afin de compenser la moindre injection de liquidités de Telstra, PCCW devrait toucher 1,125 milliard de dollars américains en numéraire de cette filiale. Ce versement est toutefois conditionné à l'obtention par la filiale d'un nouveau financement de 2 milliards. Telstra devrait pour sa part obtenir 375 millions.

PCCW était sous forte pression des marchés pour réduire sa dette, qui avait culminé jusqu'à 12 milliards après sa reprise de Hong Kong Telecom. Le groupe estime que le rapprochement avec Telstra devrait lui permettre de réduire ce montant de plus d'un tiers.

EN BREF

TÉLÉCOMS

La part de Telenor dans CosmOTE recèle une plus-value potentielle de 597 millions

L'opérateur téléphonique norvégien Telenor a souligné vendredi que sa participation dans la société grecque de téléphonie mobile CosmOTE recèle une plus-value boursière potentielle de 4,8 milliards de couronnes norvégiennes (597 millions d'euros). La participation du groupe norvégien, acquise pour 700 millions de couronnes, a été valorisée 5,5 milliards de couronnes, à l'occasion de la mise en bourse de CosmOTE, a souligné Telenor dans un communiqué. CosmOTE, dont l'actionnaire principal est le groupe semi-public OTE (Hellenic Telecommunications), a fait son entrée jeudi sur les Bourses d'Athènes et de Londres. 15% de son capital a été offert au public. Le groupe norvégien détenait jusque là 22% de CosmOTE, l'OTE 70% et Cypriot WR Com entreprises 8%. Après l'introduction en bourse, la part de Telenor s'établit «autour de 18%», a indiqué le groupe norvégien. Au prix d'introduction de 3200 drachmes (9,46 euros), CosmOTE était valorisé à 2,9 milliards d'euros, a rappelé Telenor.

SERVICES ONLINE

Consors s'allie avec Lehman Brothers

Le groupe allemand Consors Discount-Broker, l'un des principaux courtiers en ligne d'Europe, a annoncé vendredi un partenariat avec la banque d'affaires américaine Lehman Brothers dans les services financiers en ligne. Les 450.000 clients de Consors bénéficieront ainsi des services de recherche et des produits financiers de la banque américaine, selon un communiqué du groupe allemand.

INFORMATIQUE

Le chiffre d'affaires de Bull en baisse de 5,5%

Le groupe informatique français Bull a enregistré un chiffre d'affaires consolidé en baisse de 5,5% au troisième trimestre 2000 à 630,1 millions d'euros, contre 667,1 millions d'euros sur la même période de l'exercice précédent, a annoncé le groupe dans un communiqué. Hors distribution de micro-ordinateurs, cette baisse se limite à 2,7%, grâce notamment à une croissance soutenue de l'infogérance (+16%) et au développement des activités e-business (+42%). Sur les neuf premiers mois, le chiffre d'affaires, hors distribution de micro-ordinateurs, reste stable à 2,15 milliards d'euros. Les activités e-business, en hausse de 30% sur la période, représentent désormais 13% de l'activité totale du groupe, contre 10% à fin septembre 99.

NOTATION SUR LE NET

«At-rating» sera prêt avant fin 2000

Le système mondial «at-rating» de notation d'entreprises sur l'internet, projet de la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (Coface) et de Cap Gemini Ernst and Young, sera prêt avant fin 2000, a déclaré le président de la COFACE. «Tout sera prêt à la fin de cette année-ci. Nous lançons à partir de cette semaine une grande campagne de publicité télé, radio et journaux, qui sera une campagne de marketing», a indiqué François David sur BFM. Ce projet d'at-rating veut permettre aux places de marché «de démontrer leur crédibilité (à travers l'at-rating quality label), de vérifier la crédibilité des autres et de protéger les risques sur les transactions» d'un simple «click», avaient indiqué début octobre les deux partenaires Coface et Cap Gemini Ernst and Young.

INTERNET

L'auditeur s'abstient d'approuver le bilan de Freedomland

La société d'audit Deloitte and Touche s'est abstenue d'approuver le bilan semestriel de la société internet italienne Freedomland accusée par la justice milanaise d'avoir gonflé le nombre de ses abonnés, a annoncé l'auditeur. Deloitte and Touche «n'est pas en mesure d'exprimer un jugement sur le bilan de Freedomland au 30 juin 2000» avant l'assemblée générale des actionnaires prévue au 26 octobre, car les possibilités de vérification sont trop limitées, explique la société. En particulier, les vérifications que Deloitte pourrait conduire sur la clientèle de Freedomland ne seraient pas suffisantes à permettre à l'auditeur d'exprimer un «jugement professionnel», selon la société. Deloitte a toutefois procédé à quelques vérifications concernant la clientèle. L'auditeur reconnaît dans quelques cas des problèmes concernant la facturation mais en des proportions «non significatives» par rapport à l'échantillon de clients étudié.

OMS

La recherche médicale est indispensable à l'économie

La recherche médicale est indispensable au développement socio-économique, a conclu vendredi à Bangkok une conférence internationale organisée notamment sous les auspices de l'OMS et de la Banque mondiale. «L'un des meilleurs moyens d'améliorer la santé est la recherche. Et l'un des meilleurs moyens de combattre la pauvreté est la santé», a plaidé Julio Frenk, un directeur de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Selon M. Frenk, les pays riches et pauvres «n'investissent pas assez globalement» dans la recherche médicale. Selon une étude de la fondation suisse Global Forum for Health Research, à peine 10% des dépenses pour la recherche sont actuellement mobilisées pour traiter 90% des problèmes de santé dans le monde. «La globalisation rapide, la nouvelle compréhension de la biologie humaine et la révolution des technologies de l'information posent de nouveaux défis et chances», a estimé une déclaration adoptée par la conférence. Cette conférence internationale consacrée à la recherche médicale et au développement a réuni pendant quatre jours à Bangkok 800 délégués originaires de 104 pays.

SONY

Un héritage de 39,3 milliards de yens

Le cofondateur du géant japonais d'électronique grand public Sony, Akio Morita, a laissé à neuf membres de sa famille un héritage de 39,3 milliards de yens (414 millions d'euros), a indiqué vendredi l'agence de presse Jiji. Cette somme représente le huitième plus important héritage jamais versé au Japon. Jiji a par ailleurs indiqué que l'administration fiscale du quartier de Meguro (centre de Tokyo), où habitait Morita, prélèvera sur cette somme 13 milliards de yens d'impôts. L'héritage du cofondateur de Sony, décédé en octobre 1999 d'une pneumonie à l'âge de 78 ans, est constitué pour partie d'actions Sony et de biens immobiliers. Akio Morita et Masaru Ibuka avaient fondé ensemble Tokyo Telecommunications Engineering en 1946. Rebaptisée Sony en 1958, l'entreprise allait devenir l'un des plus grands fabricants de produits électroniques de grande consommation, notamment en inventant le walkman.

GESTION

► Maîtriser et investir judicieusement son budget internet

Faut-il sous-traiter son site internet?

En interne, il reste difficile de produire assez vite et d'attirer des spécialistes.

Carine Jaggi*

Certains métiers, comme la finance et l'emploi, sont désormais si étroitement liés à l'internet que ses acteurs n'ont pas hésité à mettre sur pied des équipes de développement en interne.

Les milieux bancaires ont été les premiers à faire le pas, habitués à disposer d'imposants départements informatiques et surfant sur la reconversion toute trouvée des informaticiens engagés massivement pour le passage à l'an 2000.

Pour la plupart des grandes entreprises, l'interrogation que soulève la création d'un département internet est légitime. En effet, elles se heurtent souvent au problème des ressources, tant il demeure difficile d'attirer du personnel expérimenté. Dans les agences internet, le turnover est étonnamment bas malgré les appels quotidiens de chasseurs de tête. C'est que ce personnel jeune et bien formé est souvent davantage attiré par l'ambiance de travail que par des salaires

élevés. Leur motivation repose sur la variété des projets et des technologies, ou encore la possibilité d'aborder très tôt une technologie émergente. Pour toutes ces raisons, il est difficile d'engager des gens expérimentés et surtout de les garder, alors qu'ils travaillent de longs mois sur le même développement. Les fournisseurs de services internet connaissent bien ce problème de burnout et déplacent leurs collaborateurs d'un projet à l'autre tous les quatre à six mois.

Un site doit être réalisé en moins d'un trimestre

Le second problème est l'enlèvement des développements réalisés en interne. Il y a encore une année, les projets internet dont le budget dépassait le million de francs suisses s'étaient sur 8 à 10 mois. Aujourd'hui, un site de pareille envergure doit impérativement être réalisé en moins d'un trimestre. Ce rythme de production est en effet le seul moyen de rester en contact avec chaque évolution technologique

et manœuvre des concurrents. Seules des équipes expérimentées de 15 à 20 personnes ayant déjà fonctionné ensemble sont aujourd'hui capables de développer des sites complexes en deux à trois mois. Chez les fournisseurs de services internet, ces équipes tournent à plein régime. Pour s'en assurer la disponibilité, il vaut mieux mandater un sous-traitant plusieurs mois à l'avance. Pour monter de toute pièce une équipe pluridisciplinaire en interne et développer une méthodologie efficace, il faut compter près d'une année. Les projets développés en interne comptent en général davantage de retards, passent parfois à côté d'une évolution technologique mais sont moins coûteux à la maintenance. S'il est décidé de tout faire en interne, il vaut mieux le faire pour les bonnes raisons. L'opération ne sera pas moins onéreuse, mais elle permettra à l'entreprise de mieux intégrer l'internet dans ses activités et sa vision stratégique, tout en maîtrisant sa planification à moyen terme.

Enfin, le risque le plus important est d'engager des responsables internet qui ne connaissent pas mieux le métier de l'entreprise que des intervenants externes. Au contraire, les responsables internet d'une entreprise devraient avoir une bonne connaissance du core business, être disposés à le faire évoluer et ne pas opérer en vase clos. Il est en effet important de rester en contact avec les évolutions du marché de l'internet, tant du point de vue de la technologie que des pratiques commerciales et ergonomiques. La meilleure organisation consiste en la création d'équipes de maintenance, qui oeuvrent en continu à l'amélioration du site et à sa mise à jour, et l'appel à un sous-traitant spécialisé pour les développements importants dont on cherche à maîtriser à la fois la rapidité d'exécution, les coûts et l'avance technologique.

* Consultante et partenaire chez Namics
carine.jaggi@namics.com

MÉDIAS

► Avènement du numéro deux mondial de la communication

Vivendi est mort, vive Vivendi Universal

La Commission européenne a approuvé son mariage à trois avec Canal+ et Seagram.

Après le feu vert de Bruxelles, Jean-Marie Messier a enterré vendredi soir le «vieux» Vivendi, né au siècle dernier dans la distribution d'eau, pour saluer l'avènement de Vivendi Universal, numéro deux mondial de la communication créé par la fusion avec Seagram. «Le vieux conglomérat Vivendi est bien mort», s'est félicité le PDG du groupe diversifié français, lors d'une conférence de presse, après que la Commission européenne eut approuvé, en exigeant trois engagements, le projet de mariage à trois entre Vivendi, sa filiale de télévision Canal+ et Seagram, propriétaire de Universal. Le futur groupe s'appellera Vivendi Universal. Ses activités dans la communication devraient générer un chiffre d'affaires annuel de 24,6 milliards cette année.

Tourné vers l'internet, le géant comblera les «tuyaux» de Vivendi (portail internet, téléphone mobile...) et Canal+ (télé, câble) avec «les contenus» de Seagram qui est, avec Universal, le numéro un mondial de la musique et le numéro deux sur le marché cinématographique. Cette activité de communication cohabitera chez Vivendi Universal avec Vivendi Environnement, filiale de «vieux» métiers (eau, déchets, énergie, transports) détenue à 70% par Vivendi. Héritière directe de feu la Compagnie générale des eaux (CGE), née en 1853 et devenue Vivendi en 1998, cette filiale pèse 25 milliards d'euros de ventes. Les activités de Seagram dans les vins et spiritueux sont en cours de cession pour éponger la dette du canadien.

La fusion à trois est «une excellente opération pour Vivendi», a résumé M. Messier, aux côtés d'Edgar Bronfman, PDG de Seagram et de Pierre Lescurc, président de Canal+. L'opération devrait être soumise au vote des actionnaires des trois groupes vers fin novembre ou début décembre. Quatre ans après avoir pris les rênes de la CGE, M. Messier deviendra PDG de Vivendi Universal. M. Bronfman présidera le conseil d'administration. M. Lescurc sera l'un des deux directeurs généraux, en charge de la télévision et du cinéma. Tous les dirigeants arboraient vendredi soir un look décontracté, en manches de chemise, col déboutonné, sans cravate, et juchés sur des chaises hautes de bar. Mais leur mine grave et

leurs traits tirés pouvaient laisser croire que les négociations avaient été rudes avec Bruxelles. «Les différents engagements négociés avec la Commission européenne» ne l'ont pas été «en dernière minute», mais ont été négociés «patiemment, activement jusqu'au dernier moment», a affirmé M. Messier. Vivendi Universal a notamment accepté de céder, d'ici deux ans, sa participation dans la chaîne britannique de télévision par satellite BSkyB, contrôlée par le magnat australien Rupert Murdoch. Cette part de 20% sera cédée «dans les meilleures conditions de valeur pour Vivendi, BSkyB et News Corp» et avec «une liberté totale» quant au procédé. «Nous prendrons notre temps» pour la vendre, a répété M. Messier.